

A RETENIR CETTE SEMAINE

Mildiou : Risque épidémique important _____ p 2

Oïdium : Période de grande sensibilité des inflorescences _____ p 2

Tordeuses : Rares glomérules observés. Début de surveillance de la 2ème génération à partir de la fin de semaine _____ p 3

STADES PHENOLOGIQUES



Stade « fin fleur ».

Pour la troisième semaine consécutive, les températures sont estivales.

La phénologie continue de progresser à grands pas.

La floraison est maintenant achevée pour les chardonnay, et devrait l'être dans les prochains jours pour les autres cépages.

Chardonnay : stade 25 (« fin fleur »), stade 27 (« nouaison ») proche en parcelles précoces.

Pinot noir et meunier : stade 21 (« 25 % des capuchons floraux tombés ») à 25.

La vigne conserve 10 jours d'avance par rapport à la moyenne décennale.

Le réseau Vigne AOC Champagne compte 150 parcelles observées cette semaine.

MILDIOU

1.1 Situation

Toutes les petites régions du vignoble champenois sont concernées par des taches isolées sur feuilles. Quelques foyers un peu plus importants ont également été signalés localement. La situation est toujours saine concernant les inflorescences.

Au niveau pluviométrie, la situation est très contrastée au vignoble concernant le mois de mai : la plupart des petites régions ont reçu l'équivalent de 0.5 à 1 mois de pluie, mais certains secteurs (notamment l'ouest de Château Thierry, le Sézannais, et surtout la côte des Bars) ont été beaucoup plus arrosés avec l'équivalent de 2 à 3 mois de pluie.

Sur le réseau SBT, la fréquence de parcelles concernées par des symptômes sur feuilles a évolué à la hausse, puisque 20 % des parcelles sont maintenant concernées, contre 4 % la semaine dernière. Ceci était prévisible en raison du temps orageux qui dure depuis maintenant trois semaines. Toutefois, dans les parcelles touchées, le taux d'attaque est faible et varie de 1 seule tache par parcelle à quelques pourcents de ceps avec au moins une tache. Une seule parcelle du réseau atteint 54 % de ceps atteints.

Plusieurs cycles d'incubation sont en cours suite aux divers événements pluvio-orageux de fin mai et début juin. D'après les abaques, des sorties de taches sont à nouveau attendues en ce début de semaine pour les pluies de fin mai, ainsi qu'en fin de semaine concernant les pluies de début juin. Avec les températures élevées, les durées d'incubation sur feuilles sont courtes. Sur les inflorescences, la durée d'incubation est un peu plus longue : le rot gris est visible avec quelques jours de décalage par rapport aux feuilles (5 jours de décalage avant fleur, et 8 jours de décalage après floraison).

1.2 Analyse du risque

Le potentiel épidémique à l'échelle du vignoble est toujours élevé.

Les prévisions météo annoncent une fois de plus des risques orageux pour toute la semaine à venir.

Restez vigilant en cette période de grande sensibilité de la vigne. Surveillez la météo.

La maîtrise du mildiou passe par une bonne prévention des prochaines contaminations.

Les éléments à prendre en compte pour gérer le risque « mildiou » sont les cumuls d'eau, la pousse de la vigne, et les prévisions de pluie.



Symptôme face supérieure de la feuille



Symptôme sur inflorescences

OÏDIUM

1.1 Situation

La surveillance « oïdium » sur feuilles a débuté depuis trois semaines sur les parcelles de Chardonnay. Un dernier point sera fait la semaine prochaine. Les données obtenues permettront d'élaborer un indicateur permettant d'évaluer le risque épidémique à la floraison. Ensuite, les observations sur grappes prendront le relais.

Sur le réseau SBT, des symptômes sur feuilles ont été observés dans une seule parcelle, à forte antériorité d'attaque sur grappes, soit moins de 1 % des parcelles du réseau concernées.

La situation est similaire sur les autres réseaux d'observation.

1.2 Analyse du risque

Les inflorescences sont dans une période de grande sensibilité (période floraison-nouaison).

L'indicateur régional « feuilles » est toujours faible pour l'instant, mais il est encore tôt pour se prononcer sur le statut de cette campagne 2018.

Surveillez vos parcelles, en priorité celles où de l'oïdium sur grappes a été vu les années précédentes (25 feuilles, face inférieure).

Soyez vigilant, notamment dans les quelques parcelles présentant déjà des symptômes sur feuilles, et dans les parcelles à antériorité d'attaque sur grappes.



Symptôme face inférieure de la feuille

TORDEUSES DE LA GRAPPE

1.1 Situation

Sur le réseau SBT, un peu plus de 9 % des parcelles sont concernées par la présence de glomérules. En zone confusée, le nombre de glomérules observé est très faible (entre 2 et 4 pour 100 inflorescences). Hors zone confusée, une présence plus importante de glomérules a pu ponctuellement être signalée (entre 2 et 24 pour 100 inflorescences).

Attention à ne pas confondre les glomérules de cochylis avec les glomérules/nids de pyrales, nombreux dans les inflorescences cette année. Les nids de pyrales sont nettement plus gros que les glomérules de cochylis. Les chenilles de cochylis et de pyrales se ressemblent, elles sont de couleur verdâtre-blanc avec la tête noire brillante, mais elles n'ont pas le même comportement quand elles sont dérangées (la pyrale est plus vive et recule).



Chenille de pyrale.



Chenille de cochylis.

Le réseau de pièges pour le suivi du vol de la seconde génération sera opérationnel en fin de cette semaine, pour un début de vol attendu la semaine prochaine.

1.2 Analyse du risque

La pression des tordeuses de 1ère génération a été très modérée à l'échelle du vignoble. Un dernier point sera fait la semaine prochaine.

BOTRYTIS

La pourriture grise est une maladie dont l'épidémiologie est extrêmement complexe. Le risque s'apprécie à la parcelle. Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné, effeuillage précoce sur une face côté soleil levant ...) permettent de la réduire et peuvent suffire dans les parcelles peu ou pas sensibles.

Pour plus de précisions, se reporter à la note technique commune 2018 consultable sur les sites Internet de la DRAAF Grand Est et de la Chambre régionale d'agriculture Grand Est.

NOTE NATIONALE « ABEILLES »

Merci de vous reporter au Bulletin de Santé du Végétal n°9, disponible sur le site Internet de la DRAAF Grand Est et de la Chambre régionale d'agriculture Grand Est, pour prendre connaissance des exigences réglementaires pour toute intervention insecticide ou acaricide pendant la période de floraison des plantes mellifères et de production d'exsudats.

Pour plus d'informations :

http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_abeilles_et_pollinisateurs_cle4f1286.pdf

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE
RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST
SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE

Acolyance - Champagne Charles Collin - Champagne Chassenay d'Arce - Champagne
Veuve Clicquot Ponsardin - Champagne Vranken Pommery - Comité Champagne - Compas
- CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'Agricul-
ture de la Marne - Magister - Novagrain - Ets Ritard - Soufflet Vigne - Stahl - Union
Auboise - Union Champagne - Viti-Concept - Vinelyss.

Rédaction : Comité Champagne.

Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la
DRAAF (SRAL).

Crédit photo : Comité Champagne, Visualhunt.

Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMELLI - Comité Champagne. Tél. : 03 26 51 50 62 -
courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM - Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Tél : 03 26 65 18 52 - courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en
faire la demande par courriel à karim.benredjem@grandest.chambagri.fr**

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodi-
versité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECO-
PHYTO II.

